

## BUREAU MUNICIPAL

Municipalité Notre-Dame-de-Bonsecours  
1, chemin de l'Hôtel-de-Ville  
Notre-Dame-de-Bonsecours  
Téléphone: 819-423-5575

Courriel : mun.ndb@mrcpapineau.com  
Site internet : www.ndbonsecours.com

## HEURES D'OUVERTURES

Lundi au jeudi : 9h00 à 12h00  
13h00 à 16h00

Vendredi : Bureau fermé mais disponible sur rendez-vous.

## RÉUNIONS DU CONSEIL

Les réunions du conseil se tiennent normalement, à moins d'avis contraire, le 2e mardi de chaque mois. Ces réunions ont lieu à 19h30, à votre hôtel de ville, qui est situé au 1, chemin de l'Hôtel-de-Ville, à Notre-Dame-de-Bonsecours. Il nous fait toujours un grand plaisir de vous accueillir à ces réunions mensuelles qui comprennent un ordre du jour incluant toujours un temps pour permettre à chacun et chacune d'entre vous de poser des questions, qui concernent les points à l'ordre du jour évidemment.

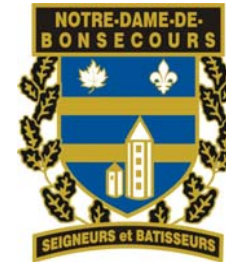
SAVIEZ-VOUS?

Comme il est grand temps de réviser nos façons de faire afin de favoriser la sensibilisation de la population envers un environnement vert, nous avons doté l'édifice municipal d'écrans muraux. Ces écrans permettent aux personnes présentes lors des réunions d'avoir accès aux points qui sont à l'ordre du jour lors des discussions sur les différents sujets. Ils favorisent également une économie de papier, ce qui limitera le gaspillage et contribuera à réduire notre empreinte écologique.

## VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Carol Fortier — Maire

Pierre Laflamme	siège #1
Galia Vaillancourt	siège #2
Louise Beaulieu	siège #3
Vacant	siège #4
Guy Charlebois	siège #5
James Gauthier	siège #6



# Le Bonsecours

VOLUME 23 NUMÉRO 1 – AVRIL 2017

Notre-Dame-de-Bonsecours  
vous souhaite "Joyeuses Pâques!"



## Joyeuses Pâques !!!

N'oubliez pas de retourner votre dessin ou votre bricolage de Pâques pour le tirage. Étant donné que le bureau municipal est fermé lundi le 17 avril, le tirage au sort aura lieu le 18 avril 2017 à 14h00.

Prenez note que nous contacterons les 2 gagnants par téléphone, afin de leur annoncer la nouvelle et de leur remettre leur prix.

Si vous avez besoin de copies supplémentaires n'hésitez pas à venir en chercher à la Municipalité. Joyeuses Pâques à tous.

---

## Ventes de Garage...

Encore une fois cette année, il y aura le week-end de la 148 en folie. Ce week-end se déroulera les 20 et 21 mai 2017.

Vous recevrez plus d'informations sur le déroulement cette activité un peu plus tard...

Mise à part le week-end de la 148 en folie, saviez-vous qu'il vous est permis de tenir des ventes de garage sur le territoire de la Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours aux dates suivantes :

- La fin de semaine de la Fête des Patriotes/Fête de la Reine ;
- La fin de semaine de la Fête du Travail.

## Réglementation concernant les abris d'auto

Avec l'arrivée du beau temps si attendu vient également le temps d'enlever les abris d'auto.

Selon la réglementation de la Municipalité Notre-Dame-de-Bonsecours, il est obligatoire de remiser les abris d'auto (tempo) au plus tard le 15 avril de chaque année inclusivement.

Nous vous remercions de votre collaboration en ce sens.

---

## Permis de brûlage

Toute personne qui désire faire un feu dans la Municipalité doit obligatoirement obtenir un permis de brûlage. Vous devez en faire la demande auprès de monsieur Daniel Bisson, chef pompier. Un délai d'au moins 3 jours est nécessaire. Ensuite, la personne en charge de votre demande devra se rendre sur les lieux pour une inspection obligatoire car seul les personnes possédant une installation pare étincelle pourront bénéficier d'un permis de brûlage, après inspection.

Veillez prendre note que les demandes se font par téléphone, en joignant monsieur Bisson au 819-743-1489. Aucun message électronique ni message texte ne sera toléré ou accepté. Pour vous en faciliter l'accès, le formulaire de demande de permis ainsi que le règlement municipal portant le numéro 2007-12-208, et intitulé : Règlement relatif au brûlage de branches et autres détritiques, sont disponibles en tout temps sur notre site internet au [www.ndbonsecours.com](http://www.ndbonsecours.com).

## Défi santé

Voilà les trois objectifs du rendez-vous annuel du **Défi Santé** qui se déroule sur une période de 6 semaines soit du 30 mars au 10 mai. Vous ne vous êtes pas inscrits, c'est dommage car il y a plusieurs prix à gagner mais que cela ne vous empêche pas de participer et surtout d'aller voir sur le site pour les soutiens et les idées.

Concrètement, les participants s'engagent à poser des gestes simples pendant 6 semaines pour atteindre 3 objectifs :

**Objectif 5** : Manger au moins 5 portions de fruits et légumes par jour

**Objectif 30** : Bouger au moins 30 minutes par jour. Et pour les jeunes, c'est au moins 60!

**Objectif Équilibre** : Favoriser son sommeil chaque jour.

Sur le site de [HTTPS://Defisante.ca](https://Defisante.ca)

Sur le site de [HTTPS://Defisante.ca](https://Defisante.ca) vous trouverez des astuces pour manger mieux, des exemples et idées pour atteindre votre objectif 30 et de bons articles et suggestions pour atteindre l'équilibre dans notre vie par la gestion du stress et la relaxation.

Bon 6 semaines !

## Ateliers de techniques de textures pour la peinture à l'huile ou à l'acrylique

Les inscriptions sont toujours ouvertes pour les ateliers de techniques de textures pour la peinture à l'huile ou à l'acrylique puisque le nombre de participants n'est pour l'instant pas suffisant pour faire démarrer l'activité.

L'animateur de ces ateliers est Juan Manuel Vasques, artiste peintre très présent dans le paysage de la peinture de la Petite Nation. Le coût pour ces ateliers est de 75.00\$ par personne pour les non-résidents et de 50\$ pour les résidents, pour les quatre ateliers. Pour vous inscrire communiquez avec la Municipalité au 819-423-5575.

---

## Cueillette des encombrants

N'oubliez pas que mercredi le 31 mai prochain, il y aura la cueillette des encombrants (déchets trop volumineux pour être jeté dans des cueillettes "normales"/aucun matériau de construction ne sera accepté).

Vous pouvez disposer de vos divers matériaux de construction et autres (miroirs, tapis, tuyaux de PVC et ABS, toiles de piscines, vitre [fenêtres], outils non récupérables, etc.) à un prix modique, dans l'un de ces deux centres Éco-Recyc de la Petite-Nation :

**Service d'excavation J. Lirette Inc.**  
Lac Simon : 819 428-3243

**Transport R.L.S.**  
Papineauville : 819 427-6427

## Deux inspecteurs municipaux qui ont laissé des traces !

La fonction d'inspecteur municipal en est une des plus importantes pour la vie quotidienne des contribuables. C'est lui qui prend charge des routes empruntées à chaque jour par les payeurs de taxe. C'est souvent le niveau où s'exprime la satisfaction, mais aussi l'insatisfaction des contribuables.

En parcourant les procès-verbaux on découvre que cette fonction d'inspecteur municipal existe depuis le début de la municipalité en 1917. Toutefois, dans les premières années, l'inspecteur municipal n'a que des responsabilités de surveillance et les travaux routiers, par exemple, sont exécutés soit par d'autres conseillers, parfois par des bénévoles ou par des gens engagés pour faire les travaux.

Il faut attendre en 1966 pour arriver à un véritable inspecteur municipal qui ne fait pas que de la surveillance, mais qui effectue les travaux avec rémunération. Il s'agit de monsieur Jean Beauchamp qui est assermenté à cet effet et à qui on offre le salaire de 59.67\$ par semaine. Son salaire ne sera majoré que six ans plus tard ! Il fait son travail en fournissant son tracteur et son camion. Bien sûr des factures s'ajoutent pour d'autres travaux, mais elles sont toujours très raisonnables. Monsieur Beauchamp sera inspecteur jusqu'en 1983. Mentionnons qu'il sera parmi les premiers à faire le sablage des chemins, mais de façon manuelle. Du sable dans une boîte de camion et on lance le sable à la pelletée. Un travail harassant !

## Maison d'Hébergement Pour Elles Des deux vallées

La maison d'hébergement Pour Elles des deux vallées est un organisme communautaire de la Vallée de la Lièvre et de la Petite Nation.

Les services offerts sont; un hébergement sécuritaire, une écoute téléphonique, une consultation téléphonique et suivi, un soutien et accompagnement dans les démarches légales, financières et sociales, une intervention auprès des enfants et adolescents, un soutien dans la relation mère-enfants, un groupe de soutien café rencontres et de la sensibilisation dans les écoles, organisme et partenaires.

Tous les services sont gratuits et confidentiels, avec ou sans hébergement 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Pour joindre l'organisme :

[accueil@maisondeuxvallees.com](mailto:accueil@maisondeuxvallees.com)

Tél. : 819-986-8286

Sans frais : 1-877-986-8286



# Programme RÉNORÉGION

Le programme Rénorégion vise à aider financièrement les propriétaires-occupants à faible revenu qui vivent en milieu rural, à réaliser des travaux pour corriger les défauts majeurs de leur résidence.

Le programme est administré par la Société d'habitation du Québec qui en confie l'application à la MRC. La Société canadienne d'hypothèques et de logement peut également y contribuer.

Pour tout renseignement complémentaire sur le programme RénoRégion, il faut communiquer; soit avec sa Municipalité pour obtenir la documentation, à la MRC, ou avec la Société d'habitation sur le site internet de la Société :

[www.habitation.gouv.qc.ca](http://www.habitation.gouv.qc.ca) (Onglet RénoRégion)

Vous pouvez également communiquer avec Monsieur François Rieux, Inspecteur accrédité par la SHQ, Fournisseur service MRC de Papineau au 819-308-3222, du lundi au vendredi, de 8h à 16 h.

Je n'ai trouvé dans les procès-verbaux aucun commentaire négatif sur son travail. Je crois qu'il aimait son travail et qu'il le faisait bien.

Rolland Charlebois est inspecteur municipal de 1994 à 2008. Comme il est toujours bien vivant, j'ai pu le questionner un peu sur son travail. Ce qui m'a le plus frappé c'est à quel point il avait personnalisé son travail. Il s'occupait des chemins comme s'ils lui appartenaient. Il circulait sur les routes, notait tous les problèmes, suggérait, au conseil, les corrections à apporter. Un inspecteur très responsable qui avait aussi un grand souci d'économie. Pour lui, chercher la meilleure solution et la plus économique était sa préoccupation constante.

Un inspecteur municipal est continuellement en contact avec les contribuables. C'est lui qui reçoit les demandes, mais aussi les plaintes. Rolland Charlebois a toujours maintenu d'excellentes communications avec les citoyens. On pouvait lui téléphoner à peu près n'importe quand et il était toujours disponible. Maintenant retraité, il rend service à plusieurs personnes dans la municipalité et garde un intérêt et une préoccupation pour les routes de la municipalité.

Peut-être faut-il parler de lui comme un « inspecteur municipal à vie »

Pierre Ippersiel, citoyen de Bonsecours

## MOT DU MAIRE

Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

C'est avec enthousiasme que je continue à investir de l'énergie pour que les Bonsecouroises et Bonsecourois aient un service personnalisé ainsi qu'un accueil de qualité.

En ce moment, nous travaillons à rendre de plus en plus efficace les communications et actions pour offrir un service digne de nos citoyens.

Nous trouvons important de toujours travailler en relation d'aide avec tous, de même, nous apprécions les critiques constructives dans un premier but de répondre aux besoins de chacun.

Différents projets se dessinent et permettront ainsi un développement durable tout en respectant le côté champêtre de notre Municipalité.

Notre-Dame-de-Bonsecours, la nature sur toute sa splendeur.

Votre maire, Carol Fortier

## Avis important

Suite à la réforme cadastrale et après plusieurs avis de rappel que la Municipalité a envoyés. Nous vous prions de vous assurer que votre numéro de matricule est valide lorsque vous effectuer des paiements directs en ligne (par internet), ou lors de tout autre paiement. Merci sincèrement à tous de votre habituelle collaboration.

---

## Location de salles

Saviez-vous qu'à votre édifice municipal, des salles peuvent être louées à différents tarifs, dont des tarifs spéciaux offerts pour nos contribuables. Nous avons deux salles dont une pouvant contenir 90 personnes et une autre pouvant contenir environ 30 personnes.

Contactez-nous sans tarder pour avoir plus de détails.